



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68646>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-68646**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Métropole Aix-Marseille-Provence

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20005480700520

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13007

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

**Identifiant interne de la consultation** : 725A203

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : CFA Métropolitain Campus des Métiers

**Adresse mail du contact** : Mariam.bergeret@ampmetropole.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 18/07/2025 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : CFA Métropolitain Campus des Métiers

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Achat de produits de beauté, petit matériel et accessoires de coiffure à destination des apprentis du CFA Métropolitain Campus des Métiers

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 18443000

**Type de marché** : Fournitures

**Description succincte du marché** : Achat de produits de beauté, petit matériel et accessoires de coiffure à destination des apprentis du CFA Métropolitain Campus des Métiers

**Lieu principal d'exécution du marché** : CFA Métropolitains Campus des Métiers Aix en provence

**Durée du marché (en mois)** : 12

**Valeur estimée (H.T.)** : 31010.61 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Produits de coloration et autres produits capillaires pour la clientèle

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 18443000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 7556.60 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Produits de coloration et autres produits capillaires pour la clientèle

- **Description du lot** : Produits techniques et cosmétiques capillaires pour l'entraînement des apprentis

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 18443000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 5747.01 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Produits techniques et cosmétiques capillaires pour l'entraînement des apprentis

- **Description du lot** : Petit matériel et accessoires de coiffure pour les malles des apprentis de l'atelier coiffure

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 18443000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 17707 euros

Lieu d'exécution du lot : Petit matériel et accessoires de coiffure pour les mallettes des apprentis de l'atelier coiffure

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique et des échantillons remis en fonction des sous critères pondérés indiqués ci-dessous. Lot 1 : Valeur technique : 30 % Sous-critère 1 : Niveau de l'échelle PH dans les échantillons à destination de la clientèle 20 % Sous-critère 2 : Pertinence de l'organisation proposée pour la gestion des commandes, des livraisons et de service après-vente 10 % Lot 2 : Valeur technique : 30 % Sous critère 1 : Qualité des échantillons pour une utilisation pédagogique 20 % Sous critère 2 : Pertinence de l'organisation proposée pour la gestion des commandes, des livraisons et de service après-vente 10 % Lot 3 : Valeur technique : 20 % Sous critère 1 : qualité des échantillons pour une utilisation pédagogique 20 % Délai de livraison : 10 % L'accord-cadre est estimé à 31 010.61 euro(s)HT par an pour tout les lots décomposé comme suit : lot 1 : 7556.60 euro(s) HT par an soit 30 226.4 euro(s) pour les 4 ans lot 2 : 5747.01 par an soit 22 988,04 pour les 4 ans lot 3 : 17 707 euro(s) par an soit 35414 euro(s) pour les 2 ans Chaque lot de l'accord cadre est passé avec un opérateur économique le lot 1 est passé pour une durée de 1 an à compter de sa notification. Le présent lot est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 1 mois avant la fin de l'accord-cadre. le lot 2 est passé pour une durée de 1 an à compter de sa notification. Le présent lot est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 1 mois avant la fin de l'accord-cadre. le lot 3 est passé pour une durée de 1 an à compter de sa notification. Le présent lot est reconductible. Il sera renouvelable 1 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 2 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 1 mois avant la fin de l'accord-cadre. Les modalités d'exécution de l'accord cadre sont définies dans le CCAE Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. o Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. o Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 7 du Règlement de la consultation. o Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18/06/2025